

II.8.10. Exempl ha Punition Eruet en eur guêr en Indes , er bloavez 1743.

Ms. VIII, p. 68-76.

Timbre : Var ton Genovefa.

Incipit : Speret-Santel, Deut, me ho ped,

Composition : 42 c. de 4 v. de 8 p. dont 6 c. de « Reflexion Var an instruction a eure an Den yaouanc hac e Vestrez da guement a voa ouz o c'hlêvet ». (Réflexion sur l'instruction que (se) faisaient le jeune homme et sa maîtresse à tous ceux qui les entendaient).

Sujet.

Exemple et punition arrivés dans une ville des Indes, en l'année 1743. Une jeune fille voulait se livrer à la sorcellerie (C. 3-4). Pour se faire, il lui fallait neuf hosties consacrées. Elle en obtint huit par elle-même et la neuvième par son ami (c.5-18) Son objectif était d'empêcher les femmes d'avoir des enfants mâles et de créer une maladie tuant les gens sous trois jours (c.19-20). Elle fit bouillir les hosties et quand elle voulut les rassembler, elle trouva un enfant bien vivant dans le récipient (c. 21-26). Elle le tua et donna son corps à manger à son cheval (c.27-30). Son père , ayant trouvé des traces de sang, demanda des explications à sa fille (c.31). Puis allant à l'écurie, il vit le cheval adorant l'Enfant Jésus (c. 32). Il fit arrêter sa fille et son ami qui furent condamnés à être brûlés vifs (c. 34-36). Le jeune homme, conscient de son crime, en appelle dans sa réflexion finale, à la vigilance des parents (c. 37-42).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication. La date et le lieu, cités dans le titre, n'ont probablement pas la valeur historique et géographique d'un texte d'actualité.

Autres sources : J. Ollivier (n° 676) rattachait ce texte à *Guerz Gathel-gollet*. Les deux histoires sont différentes. Les seuls points communs sont qu'elles racontent les agissements répréhensibles d'une jeune femme, dans une ville des Indes (Itara, dans les Indes Orientales, pour Cathel), à une période relativement ancienne (1560 dans le second cas).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850, au plus tôt.

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.